

DIPLÔME D'ÉTAT - ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ (DEES)

Type de contrat

Contrat d'apprentissage

Durée de la formation

36 mois
1450 heures

ECTS* : 180

*Système européen de transfert et d'accumulation
de crédits

Formation délivrée par



► Objectifs

Acquérir un diplôme de Grade Licence et une bi-diplômation : diplôme d'état et licence en sciences de l'Éducation "Parcours Travail social" en conventionnement avec l'UPEC (Université Paris-Est Créteil).

L'Éducateur spécialisé (ES) est un professionnel du travail social qui intervient dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection et d'insertion.

Les lieux d'interventions peuvent être :

- **Secteurs social et médico-social Institutions spécialisées** : foyer d'accueil, instituts médicoéducatifs et médico-professionnels, centres d'hébergement, ESAT ...
- **Services ou dispositifs territoriaux** : aide sociale à l'enfance, action éducative en milieu ouvert, prévention ...

L'Éducateur spécialisé (ES) doit pouvoir :

- Préserver et restaurer l'autonomie par le biais d'activités socioéducatives (sorties, ateliers, soutien scolaire, aide à l'insertion, etc.).
- Accompagner, aider et organiser la vie quotidienne.
- Favoriser l'insertion sociale.
- Concevoir et conduire des projets éducatifs en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire, en adéquation avec le projet de l'établissement dans le respect du cadre institutionnel.
- Créer des partenariats.
- Faciliter le travail en réseau.

► Accès au diplôme

Sous réserve de satisfaire aux **critères d'admission** : sur dossier et entretien et sous réserve de l'obtention d'un contrat d'apprentissage

Prérequis :

- Être titulaire du baccalauréat ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation
- Être titulaire de l'un des titres ou diplômes admis réglementairement en dispense du baccalauréat pour la poursuite des études dans les universités (DAEU)
- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) au moins de niveau 4

Dépôt de candidature : à partir janvier 2025

Tous les candidats doivent déposer leur candidature sur le site <https://www.parcoursup.fr>

► Rythme d'alternance

2 semaines/ mois en cours et 2 semaines/mois chez l'employeur

Rentrée : septembre 2025

Modalités pédagogiques : Méthodes mobilisées : L'acquisition des compétences et des connaissances se fait au travers de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux pratiques, de travaux de groupe et de mises en situation professionnelle.

► Contacts

Responsable pédagogique : Responsable pédagogique (1ère année) : Johnny GRICHTCHOUK - johnny.grichtchouk@irfase.com - Tél. : 06 35 38 72 53, Responsable pédagogique (2ème et 3ème année) : Virginie BRISAC – virginie.brisac@irfase.com - Tél. : 06 24 26 83 48

Contact administratif : Pole admission – pole.admissions@irfase.com - Tél. : 01 60 79 50 45/53 91

Contact CFA EVE : Chargé(e) des relations entreprises : ASSELIE Kenny-Jones - kj.assellie@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 56 04 / Référent(e) handicap : DARRAC Elodie - e.darrac@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 54 00 / [En savoir +](#)

► Lieu(x) de formation

IRFASE
5 Terrasses de l'Agora
91034 EVRY-COURCOURONNES



Programme de la formation

Chaque semestre est rattaché à 30 ECTS que l'apprenant doit acquérir pour valider son année de formation. Le programme est donné par BC (blocs de compétences).

DC 1 – La relation éducative spécialisée

500 H

BC 1 : Construction de la relation éducative

- Accueillir la personne dans le respect de sa singularité et dans une démarche éthique
- Instaurer une relation éducative
- Assurer une fonction d'étayage et de repère dans une dimension éthique
- Accompagner la personne dans la compréhension et l'appropriation du cadre et des règles
- Organiser le cadre adapté à la rencontre
- Se saisir des temps et espaces non formalisés pour permettre la rencontre
- Créer des espaces et des temps propices au travail éducatif
- Utiliser le quotidien individuel et collectif comme support à la relation éducative
- Rechercher et soutenir la participation des personnes dans l'accompagnement éducatif
- Favoriser l'expression des personnes, les interactions dans un groupe et soutenir les dynamiques collectives

Epreuve de certification : Soutenance orale. Présentation par l'étudiant de l'analyse réflexive de son parcours de formation.

BC 2 : Analyse de la construction d'un accompagnement éducatif

- Identifier et analyser les besoins, les attentes et les ressources de la personne ou du groupe
- Développer une compréhension de la situation de la personne
- Contribuer au développement et au maintien de l'autonomie de la personne
- Accompagner à l'exercice de la citoyenneté
- Créer les conditions pour mobiliser les ressources de la personne, de la famille, du groupe et de l'environnement pour l'accompagnement éducatif
- Créer les conditions pour que la personne soit auteure de ses projets
- Soutenir la personne dans l'accès à ses droits
- Favoriser le développement des capacités de la personne

Epreuve de certification : Mémoire de pratique professionnelle de 40 à 45 pages et soutenance orale.

DC 2 – Conception et conduite de projets éducatifs spécialisés

400 H

BC 3 : Implication de la personne ou du groupe dans son projet éducatif

- Associer la personne au suivi des actions mises en place tout au long de son parcours
- Créer les conditions de la participation de la personne dans les différentes étapes de l'accompagnement éducatif
- Observer, analyser et rendre compte des situations éducatives
- Etablir un diagnostic socio-éducatif partagé

Epreuve de certification : Epreuve écrite. Etude de situation individuelle ou collective à partir d'une situation transmise par l'établissement de formation.

BC 4 : Conception et conduite d'un projet éducatif

- Co-construire avec la personne, ou son représentant, un projet d'accompagnement à partir d'une analyse partagée de la situation
- Concevoir un projet socio-éducatif
- Concevoir et mettre en œuvre l'animation du quotidien
- Mettre en œuvre une intervention socio-éducative individuelle ou collective
- Mettre en œuvre le suivi du projet socio-éducatif et évaluer les effets des actions menées
- Réajuster ses pratiques dans le cadre du projet socio-éducatif

Epreuve de certification : Présentation d'un projet éducatif spécialisé réalisé collectivement et soutenance orale.

DC 3 – Travail en équipe pluri professionnelle et communication professionnelle

300 H

BC 5 : Expression et communication écrite et orale

- Élaborer, gérer et transmettre de l'information dans un cadre éthique et dans le respect des droits des personnes
- Rédiger des écrits professionnels
- Appréhender et mobiliser l'environnement numérique

Epreuve de certification : Dossier de 8 à 10 pages sur le travail d'équipe et les dynamiques institutionnelles et soutenance orale.

BC 6 : Communication professionnelle en travail social

- S'inscrire dans un travail d'équipe et dans une dynamique institutionnelle
- Assurer en équipe la cohérence de l'action socio-éducative
- Présenter un projet socio-éducatif
- Représenter le service, l'établissement, l'institution

Epreuve de certification : Elaboration d'une communication professionnelle à un destinataire cible et soutenance orale.

DC 4 – Dynamiques interinstitutionnelles, partenariales et réseaux

250 H

BC 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels

- S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques
- Contribuer à la réflexion, la formalisation et l'utilisation d'outils d'évaluation

Epreuve de certification : Contrôle de connaissances. Epreuve écrite mobilisant les connaissances des politiques sociales.

BC 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires

- Mobiliser les acteurs nécessaires à la mise en œuvre du projet socio-éducatif
- Construire et entretenir une relation partenariale
- Développer, partager ses connaissances professionnelles
- Rendre compte de l'expérience de terrain pour aider à l'évaluation des dispositifs de politiques publiques et au respect des droits fondamentaux

Epreuve de certification : Dossier individuel ou collectif de 8 à 10 pages à partir d'une problématique territoriale ou partenariale. Soutenance orale.

Public concerné

Contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- **et** être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

La formation est gratuite pour l'alternant.

▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

Marche à suivre

1. Candidater via le site du CFA, www.cfa-eve.fr ou directement auprès des écoles / universités partenaires concernées.
 2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
 3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage.
-